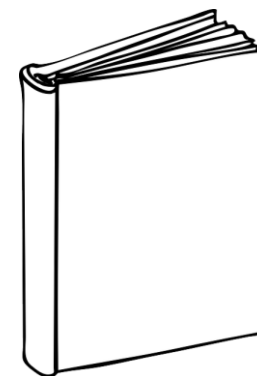


# RGPD



# Agenda de la sensibilisation

- 01 Un point sur le RGPD
- 02 Qu'est-ce qu'une donnée personnelle ?
- 03 Les activités de traitement
- 04 Les droits des personnes
- 05 Les différents acteurs de la protection des données
- 06 La violation de données personnelles
- 07 Les sanctions
- 08 Notre accompagnement



# RGPD : la protection des données personnelles

## Signification

---



Protection de **personnes physiques** en cas de traitement de leurs données personnelles



**Droit fondamental** qui en protège d'autres (vie privée, liberté d'expression...)



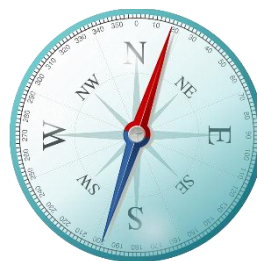
Aménagement de la possibilité de **décider soi-même** du sort de ses données

En résumé : Une protection des **individus** plutôt qu'une protection des données

# Qu'est ce qu'une donnée personnelle ?

## PERSONNELLE

- Données des licenciés
- Nom, Prénom
- Numéro de licence
- Numéro national
- Email perso et pro (direct)
- RIB ou coordonnées bancaires
- Données médicales
- Numéro de tél perso
- Performances sportives / Statistiques du joueur
- Salaire
- Pièce d'identité



## NON PERSONNELLE

- Mail pro (générique)
- Tel pro (générique)
- Adresse de club
- SIRET d'entreprise
- Chiffre d'affaires d'un partenaire
- 
- 
- 
-

# Les catégories particulières de données



religion,  
philosophie



biométriques

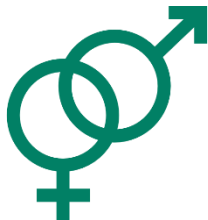


appartenance  
syndicale



génétique

## Données dites « sensibles »



orientation sexuelle



opinions  
politiques



santé



race  
origine ethnique

# Activités de traitement

---


le rapprochement    **l'adaptation**    la transmission    **le profilage**    la modification  
l'organisation    la consultation    la collecte    l'utilisation    l'interconnexion  
l'archivage    l'effacement    **Traitement**    la pseudonymisation  
**la communication**    la limitation  
**l'enregistrement**    la mise à disposition  
la conservation    **l'extraction**    la diffusion    la destruction

# Le registre des traitements

Chaque activité de traitement doit faire l'objet d'une **fiche de traitement**.

Doivent figurer à minima sur la fiche :

- Date
- Finalité
- Fondement légal
- Durée de conservation
- Catégorie des données
- Catégorie des personnes
- Données sensibles
- Destinataires
- Transferts hors UE
- Mesures de sécurité



**DATAVIGI PROTECTION**  
SÉCURITÉ ET CONFORMITÉ RGPD

**FICHE DE TRAITEMENT**  
Organigramme accès locaux

Date d'édition : 25.11.2018

<p><b>Non :</b> (TEXT) Et Idéal  <b>Adresse :</b> 888 rue de la ville Idéale  <b>Ville :</b> 88888 VILLE IDEALE  <b>Tel :</b> 03 03 22 22 22  <b>Mail :</b> id@exemple.d.id@exemple@gmail.com  <b>CFO :</b> Frédéric HAGEAUX</p>	<p><b>Date de création :</b> 02-09-2018  <b>Date de mise à jour :</b> 15-10-2018  <b>Nom du responsable conjoint :</b>  <b>Nom du logiciel :</b>  <b>Nom de l'applicatif :</b> Excel</p>
--	--

**Finalité(s)**

Permet de déterminer quels individus ont accès aux locaux en fonction des badges ou clés en leur possession.

**Durée(s) de conservation**

pas de durée déterminée

**Catégorie(s) de personnes concernées**

Collaborateurs, Associés

**Catégorie(s) de données**

Etat-civil, Identité, photos	Nom, Prénom, Photographie, Date de naissance, Lieu de naissance, Sexe
Coordonnées	Adresse postale, Adresse électronique - email, Numéro(s) de téléphone
Numéro de sécurité sociale	
Vie personnelle	Non concerné
Vie professionnelle	Non concerné
Informations économiques et financières	Non concerné
Données de localisation	Non concerné
Données de connexion	Non concerné
Internet	Non concerné
Autre(s) catégorie(s)	

**Impact sur la vie privée**

Faible

**Données sensibles traitées**

Non  
sans objet

**Destinataire(s) des données**

Interne	Direction, service technique
Sous-traitant(s)	Deny Fontaine
Externe	sans objet

**Transfert(s) des données hors UE**

non  
Si oui, pays destinataire(s) : sans objet

**Mesures de sécurité**

(C) Copyright 2018 DATA VIGI PROTECTION. Confidentiel, tous droits réservés. - Fiche du registre des traitements - version 1.0 | Page 1/3

# Les droits des personnes

Un objectif majeur...



droit à  
l'information



droit d'accès



droit de  
rectification



droit de retirer  
son  
consentement



droit à  
l'effacement  
(« droit à l'oubli »)



droit  
d'opposition



droit à la  
portabilité

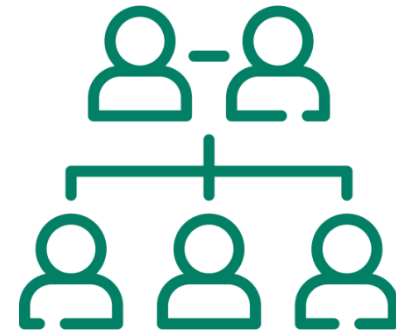


# Les droits des personnes

Comment faire ?

Le Responsable de traitement doit :

- **INFORMER** les personnes au moment de la collecte
- **PREVOIR** des **modalités** pratiques (formulaire, coordonnées...)
- **PREVOIR** des **procédures** internes permettant de répondre aux demandes



# Le Responsable de traitements

---

La **personne morale ou physique** qui détermine les finalités et les moyens d'un traitement, c'est à dire les objectifs et la façon de le réaliser

(ex : le maire de la commune, le président de l'association, le chef d'entreprise)



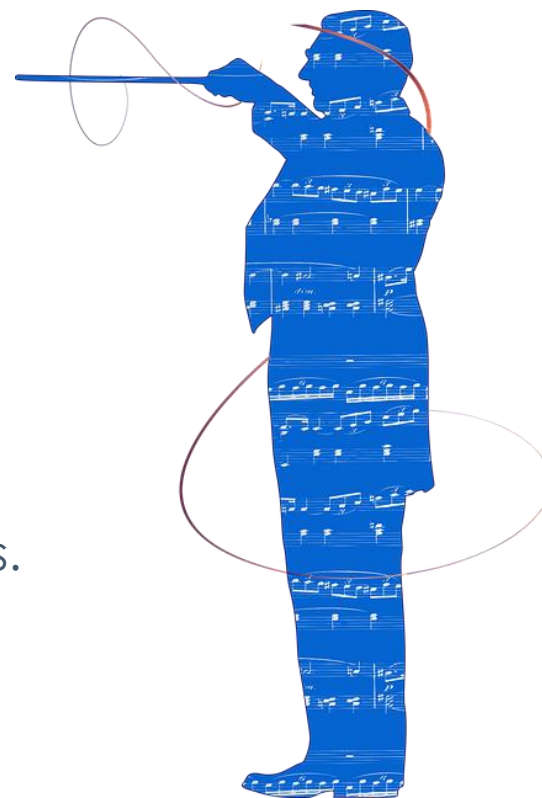
**En pratique, le RT est souvent suppléé dans sa tâche par d'autres personnes**

(collaborateurs, agents, membres du bureau d'une association, délégué à la protection des données...).

# Le Délégué à la Protection des Données (DPO)

---

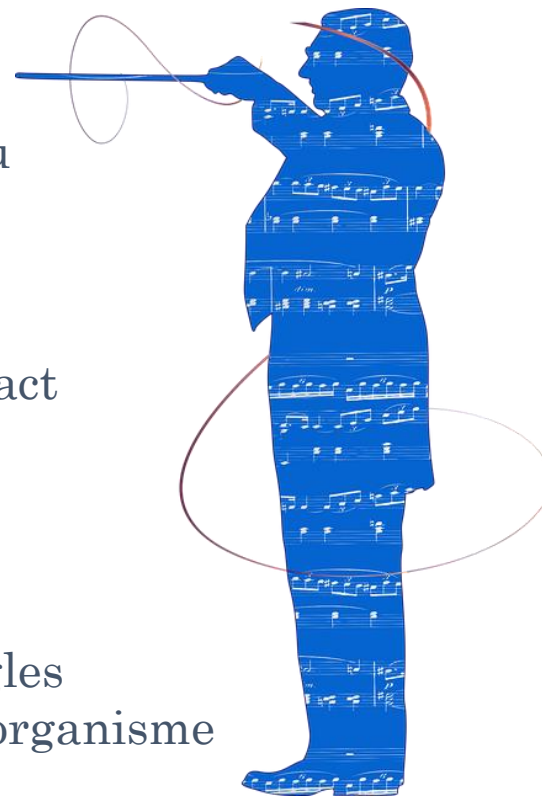
- **Obligatoire** dans les organismes publics et dans certains organismes privés.
- « **chef d'orchestre** » de la conformité
- **libre et indépendant** pour mener sa mission et ne doit pas être placé en situation de conflit d'intérêts.



# Le Délégué à la Protection des Données (DPO)

## Son rôle

- **d'informer et de conseiller** le responsable de traitement ou le sous-traitant, ainsi que leurs employés
- **de contrôler le respect du règlement** et du droit national en matière de protection des données
- **de conseiller l'organisme** sur la réalisation d'études d'impact sur la protection des données et d'en vérifier l'exécution
- **de coopérer avec l'autorité de contrôle** et d'être le point de contact de celle-ci
- **s'informer** sur le contenu des nouvelles obligations
- **sensibiliser** les décideurs sur l'impact de ces nouvelles règles
- **réaliser l'inventaire** des traitements de données de votre organisme
- **concevoir** des actions de sensibilisation
- **piloter** la conformité en continu



# Sous-traitant

---

- prestataire amené à traiter des données personnelles pour votre compte
- personne morale ou physique



le Responsable de traitement doit :

- **Recenser** ses sous-traitants
- **Demander** au sous-traitant de justifier de sa conformité
- **Réviser** les clauses d'un contrat

# Co-traitance

---

- Responsables de traitement amenés à effectuer ensemble un traitement
- Responsabilité partagée

## **Exemple** : gestion des licences

- Fédération
- Comités Départementaux
- Clubs



# La violation de données

**C**onfidentialité

**D**isponibilité

**I**ntégrité

- **Déclaration** à la CNIL sous 72 heures \*
- **Avertir** les individus concernés \*
- **Enregistrer** la violation dans le registre

\* à étudier au cas par cas



# Les sanctions



préjudice d'image  
perte de chiffre d'affaires



annulation ou interdiction  
du traitement illicite



Amendes  
(jusqu'à 20 millions ou  
4% du chiffre d'affaire)



conséquences relevant  
du droit du travail



peines privatives  
de liberté



# Les sanctions

## déroulé

la formation restreinte de la CNIL peut :

- Prononcer un rappel à l'ordre
- Enjoindre de mettre le traitement en conformité
- Limiter temporairement ou définitivement un traitement
- Suspendre les flux de données
- Ordonner de satisfaire aux demandes d'exercice des droits des personnes
- Prononcer une amende administrative.

The logo for the CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés) is displayed in blue capital letters with a small red square at the end of the period.

# PLAN D'ACTION

Agir pour la conformité

Etape 1 : Diagnostic

Etape 2 : Mise en œuvre de la conformité et maintien

Phase 1  
Cadrage  
sensibilisation

Phase 2  
Cartographie  
des traitements

Phase 3  
Audit  
organisationnel

Phase 4  
Mission DPO



# PLAN D'ACTION

Au sein de la fédération

---

- Constitution d'une cellule interne (SI-SJ avec un alias dédié : [dpo@ffbb.com](mailto:dpo@ffbb.com)) en lien avec le DPO Data Vigi Protection [déclaré auprès de la CNIL]
- Registre de tous les traitements
- Sécurisation des données et des processus
- PIA (analyse d'impact sur des traitements spécifiques)
- Etude pacte sectoriel avec la CNIL
- Actualisation des contrats
- Répondre aux demandes d'exercice de droits – création d'une adresse générique dédiée [mesdonnees@ffbb.com](mailto:mesdonnees@ffbb.com)